

Agent de Service Médico-Social et modules complémentaires : Assistant de Vie Dépendance

irfabfc.fr



NIVEAU VISÉ

Titre Professionnel – Niveau 3.

RNCP35028 : CERTIFICATION & COMPETENCES date de décision le 03/11/2020

RNCP37780 : CERTIFICATION & COMPETENCES date de décision le 19/07/2023

ET APRÈS ?

Agent de service hospitalier
Agent de service hôtelier
Assistant·e de vie
Aide aux personnes dépendantes

PUBLIC

Demandeurs d'emploi
Salarié·e·s

DATE ET LIEU

Du 23/09/2024 au 21/02/2025
à AMDF - Boulevard Gilberstein
Parc d'activités de Saint Andoche
71400 Autun

PRÉSENTATION

L'**agent de service médico-social (ASMS)** réalise le nettoyage et le bionettoyage des locaux de l'établissement et contribue aux prestations du service hôtelier. Il vient en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne. Tout au long de son service, l'ASMS est attentif au résident, communique avec lui de manière adaptée et bienveillante.

L'**assistant de vie dépendance (ADVD)** participe de façon active au maintien de la personne aidée à son domicile. Ce maintien se caractérise par une intervention adaptée lors de l'organisation, de la préparation et de la réalisation d'activités autour des repas, de l'aide à la toilette, des activités d'entretien du cadre de vie ou encore d'activités contribuant à rompre l'isolement et maintenir du lien social.

PRÉREQUIS ET SÉLECTION

- Formation de niveau 3 ouverte aux personnes maîtrisant les savoirs de base et un projet validé dans le secteur du service à la personne.
- Un test de positionnement suivi d'un entretien avec le référent pédagogique permettra de valider les aptitudes et la motivation à intégrer la formation et les métiers du service à la personne.

OBJECTIFS

- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux de l'établissement et contribuer aux prestations du service hôtelier.
- Venir en appui de l'équipe soignante et/ou à domicile pour accompagner la personne dépendante dans les gestes de la vie quotidienne (déplacement, repas...).

MODALITÉS DE LA FORMATION

Une formation en présentiel et en entreprise.
Durée : 700h (490h en centre et 210h en entreprise)

CONTENUS

Préparation aux 3 blocs de compétences professionnelles (CCP) et validation du Titre Professionnel «Assistant Médico-social»

- **BC01** : Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents
- **BC02** : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- **BC03** : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant en compte du projet d'accompagnement personnalisé



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Cesam
agence de formation
partenaire territorial

Agent de Service Médico-Social et modules complémentaires : Assistant de Vie Dépendance

irfabfc.fr

CONDITIONS TARIFAIRES

Nous contacter

MODE DE FINANCEMENT

Conseil Régional BFC

LES + IRFA

- ✓ Des titres professionnels qui répondent aux besoins des employeurs.
- ✓ Un label Qualité reconnu, une équipe pédagogique et administrative à votre écoute, une démarche pédagogique proche des réalités professionnelles.
- ✓ Du matériel professionnel, des espaces dédiés aux stagiaires, équipements informatiques.

CONTACT

Laëtitia BONNAMOUR

lbonnamour@irfabfc.fr

06 21 77 11 71

Préparation aux deux blocs et validation partielle du Titre «Assistant de Vie Dépendance»

- **Bloc 02.02** : Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur
- **Bloc 09.02** : Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques, mises en situation pratiques, travaux de groupe, simulations/jeux de rôle, individualisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations en cours de formation.
- Évaluations sur dossier professionnel.
- Épreuves de mises en situation professionnelle.
- Entretien avec un jury.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription se fait par le biais du prescripteur ou de l'employeur.

RÉSULTAT ET SATISFACTION

En attente des résultats de la première session de formation

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.



Pour plus d'informations consulter notre page web spécifique :

<https://www.irfabfc.fr/accessibilite-des-personnes-en-situation-de-handicap/>



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

